

Le 8 mars est l'occasion de rappeler que nous voulons aussi l'égalité dans nos médias indépendants.

Être indépendant, couvrir les mobilisations féministes, enquêter sur les violences sexistes et sexuelles, ne dispense pas de mettre en œuvre une politique d'entreprise de lutte contre les discriminations et pour l'égalité. Des enjeux de parité s'imposent dans nos médias indépendants. Parité dans l'entreprise. Parité dans la rédaction. Parité dans les effectifs titulaires. Parité dans la direction. Parité des journalistes qui interviennent à l'antenne, sur les ondes et dans nos colonnes. Parité des interviewé.es.

Les rédactions abritent encore des services, souvent prestigieux, entièrement composés d'hommes, comme les services enquêtes et internationaux. Elles s'appuient aussi trop souvent sur les plus précaires, généralement des femmes, pour féminiser les effectifs et produire des contenus.

La CGT réclame une parité totale des entreprises de presse et une réflexion, qui associe les salarié.es, sur les modes de recrutement. Nous voulons la titularisation des femmes pigistes qui sont utilisées comme les variables d'ajustement de nos rédactions. Nous exigeons également des employeurs que les offres d'emploi soient systématiquement publiques. Nous rappelons que l'article 15 de la convention collective des journalistes prévoit que «pour tout poste à pourvoir, les employeurs respecteront les dispositions légales et réglementaires. A cet effet, tout poste disponible sera signalé à l'Agence nationale pour l'emploi, par l'intermédiaire du centre national de reclassement des journalistes professionnels.»

Mais l'égalité n'est pas seulement la parité. Nous revendiquons une amélioration des rémunérations et des conditions de travail des femmes, l'instauration du congé menstruel, des accords d'égalité entre hommes et femmes et une transparence sur les salaires avec des indicateurs connus dans chaque entreprise. Les journalistes doivent être protégées face au cyberharcèlement qui vise d'abord les femmes et les personnes minorisées. Des procédures d'accompagnement et des chartes de modération doivent être adoptées.

Les médias indépendants, qui vivent des dons et des abonné.es, reposent sur des modèles économiques fragiles. Mais les problèmes de trésorerie ne peuvent pas justifier l'absence d'une politique ambitieuse et volontaire en matière d'égalité. Les salarié.es doivent être formé.es contre les agissements et les violences sexistes et sexuelles. Les journalistes doivent être formé.es à l'écriture inclusive. Des journalistes spécialisées doivent pouvoir travailler sur les questions de genre. Nous attendons des rédactions qu'elles investissent sur les enquêtes liées aux violences sexistes et sexuelles et qu'elles couvrent les mobilisations féministes. Les directions doivent aussi prévoir des moyens supplémentaires pour les élu.es aux CSE et les référents harcèlement sexuel et agissements sexistes. Nous attendons de la transparence en cas de procédures internes.

Toutes ces mesures ne peuvent pas se penser en dehors des autres discriminations.

Les femmes racisées, queer et/ou handicapées, sont particulièrement la cible de harcèlements et de violences. Elles sont aussi souvent précarisées et isolées lorsqu'elles sont en poste.

Les médias indépendants se doivent d'être exemplaires et de montrer le chemin. Si nous ne le faisons pas, comment pouvons-nous être crédibles lorsque nous enquêtons sur les violences sexistes et sexuelles? Ou lorsque nous donnons la parole aux intellectuelles et aux figures féministes ?

8 mars: dans les médias indépendants aussi, battons-nous pour l'égalité!

